

Lettre d'information du député Paul Molac



édito

par Paul Molac

Politique économique : Non Hollande n'est pas Sarkozy !

D'abord parlons un peu du passé car il conditionne en partie le présent. La politique économique de Sarkozy était injuste socialement et inefficace économiquement. Injuste socialement car elle consistait à faire des cadeaux fiscaux sans se poser la question de la progressivité de l'impôt. Sur le plan économique, le premier ministre de l'époque déclarait, en 2008, que l'État était en faillite. C'est pourtant à une fuite en avant à laquelle nous avons assisté. Le gouvernement a pratiqué une politique de relance qui était censé augmenter l'activité, faire baisser le chômage et augmenter les rentrées d'argent de l'État par les différents impôts et prélèvements. Les résultats furent très décevants : très légère reprise économique, si faible qu'elle ne permettait aucunement de faire baisser les différents déficits. Plus grave encore, nos entreprises continuèrent à perdre des marchés et des emplois. La dette de l'État a augmenté d'un tiers, 600 milliards de plus et la balance commerciale a continué de se dégrader. Globalement Sarkozy a favorisé les rentiers et détruit l'appareil productif c'est à dire le travail.

Dans ce contexte, François Hollande est élu. Plusieurs mesures seront prises rapidement. D'abord, plus de justice sociale avec une augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu et la fameuse tranche à 75 %. Il a été aussi mis fin à la RGPP dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'éducation. Enfin, rapidement, il a été nécessaire de faire face aux difficultés structurelles de notre économie en

particulier à celle des PME, de l'agroalimentaire et de l'industrie. C'est la mise en place du CICE dont la vitesse de croisière ne sera atteinte qu'en 2015. Le but est de cesser de voir disparaître notre industrie et notre appareil productif. Cette politique s'est accompagnée de mesures de justice : lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale, séparation des activités bancaires et lutte contre les paradis fiscaux.

Pour autant, si je soutiens globalement la politique économique du Gouvernement actuel, il ne m'empêche pas d'être critique sur de nombreux aspects. Si je trouve que le CICE est globalement une bonne mesure, je regrette que son obtention ne soit pas limitée à certaines entreprises. De même, je déplore l'absence de contrôles pour vérifier si ce CICE sert bien à l'innovation et à l'emploi et pas à augmenter les dividendes et les rémunérations indécentes de grands patrons. En fait, le CICE ainsi que l'impôt sur les sociétés devraient être modulables en fonction de l'utilisation de la valeur ajoutée (salaires, investissements, rémunération du capital). Je sais que des mesures inégalitaires seraient sans doute recalées par le Conseil constitutionnel mais il me semble qu'il y avait la possibilité de sécuriser juridiquement pour éviter cet écueil. J'attends aussi une amplification des mesures pour les faibles salaires et les petites retraites comme la baisse de la pression fiscale par la suppression de la première tranche d'impôt qui est prévue dans la prochaine loi de finances et la baisse des cotisations sociales même si je suis plus réservé sur ce dernier point. En tout cas, je refuse totalement les analyses qui consistent à dire que la politique actuelle est la même que celle du gouvernement précédent. Je conseille à chacun d'aller voir sur mon site la dernière proposition de loi « sociale » défendue par l'UMP le 9 octobre dernier qui a été rejeté par la majorité.



COORDONNÉES

ASSEMBLÉE NATIONALE :
126, rue de l'Université,
75355 Paris cedex 07
Tél. 01 40 63 71 61

CIRCONSCRIPTION :
26, Place de la Mairie,
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 70 61 72

> Ouverture permanence :
lundi > vendredi :
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

COURRIEL :
pmolac@assemblee-nationale.fr



Le travail à l'Assemblée Nationale

Loi sur le vieillissement

Le Projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement a été voté ce mois après plus d'une décennie d'annonce sur le vieillissement, l'autonomie ou la dépendance qui n'ont jamais été traduites législativement. Il marque une évolution de la conception de la vieillesse, généralement abordée sous l'angle de la dépendance, de la pauvreté et du problème de son financement. Le Gouvernement a choisi ici une approche bien plus globale du vieillissement, bien au-delà de la perte d'autonomie. C'est ainsi qu'il précise les programmes locaux de l'habitat pour qu'ils définissent les objectifs d'une politique visant à répondre aux besoins liés au vieillissement et d'inciter les collectivités à mieux intégrer cette problématique dans leurs politiques de l'habitat. Il garantit davantage le droit de la personne âgée à rentrer dans un établissement d'hébergement (droit de rétractation, délai de 48h avant la rupture du contrat...) et favorise la lutte contre les clauses abusives des contrats de ces mêmes établissements (EHPAD). Afin de limiter les facturations abusives, il clarifie également les règles relatives au tarif EHPAD en prévoyant que les prix de l'hébergement varient dans la limite d'un pourcentage en fonction de l'évolution des coûts de la construction, des produits alimentaires et des retraites de base. L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile est davantage inclusive car ne se faisant plus uniquement en fonction du degré de perte d'autonomie, mais également sur la solitude ou les habitudes de vie. Toujours en ce qui concerne l'APA, le reste à charge des plus modestes est baissé et l'utilisation des chèques emplois services universels (CESU) est développé. Enfin le texte de loi prévoit la création d'un volontariat civique sénior, ainsi que la possibilité donnée aux associations de défenses des personnes âgées de se porter parties civiles suite à l'adoption d'un amendement que j'ai cosigné.

Débat sur l'intervention en Irak

Le 24 septembre avait lieu dans l'Hémicycle un débat sur la décision de la France d'engager ses forces aériennes dans la coalition internationale qui combat l'État islamique en Irak et au Levant (EIL).

Au regard des principes qui guident l'action internationale de la France depuis deux ans et demi, la décision d'engager les forces françaises en Irak est cohérente. D'abord parce qu'elle s'inscrit dans le cadre du droit international : la France intervient à la demande du gouvernement irakien et notre pays est partie prenante d'une coalition internationale approuvée par une déclaration du président du Conseil de sécurité de l'ONU signée par quarante représentants d'État. Ensuite, cette intervention est conforme à nos priorités stratégiques, la France étant la proie d'un adversaire qui ne connaît pas de frontières, est en mutation perpétuelle et agit de manière diffuse en mettant régulièrement à exécution sa menace terroriste. Enfin, cette intervention répond à la mise en cause des droits humains les plus élémentaires et à une urgence humanitaire.

L'EIL, est d'abord et avant tout un danger pour les populations civiles d'Irak et de Syrie, notamment leurs minorités. Pour autant il faudra veiller à ce que cette coalition ne puisse jamais être perçue comme menant une croisade occidentale. C'est sans aucun doute la situation que voudraient engendrer ceux qui se revendiquent du djihad. D'autre part, les frappes aériennes seules ne résoudre pas l'ensemble des problèmes. Comme nous le montre la situation dramatique à Kobane, il faudra une intervention au sol, y compris en Syrie. Si je soutiens le choix du Président de la République de ne pas mobiliser nos forces terrestres, compte tenu de nos engagements lourds au Mali et en République centrafricaine notamment, la question se pose de savoir si les autres États membre de la coalition sont prêts à le faire, et surtout quels relais, parmi les acteurs irakiens et syriens, vont hériter de cette lourde tâche.

Il faudra bien évidemment faire un véritable effort de soutien militaire et logistique aux combattants Kurdes, pris en tenailles entre la Turquie et l'EIL. J'ai interpellé Laurent Fabius par courrier pour qu'il reçoive les représentants des autorités kurdes syriennes. En



fin, il faudra veiller à ce que cette intervention soit suivie d'un projet politique inclusif et ambitieux qui passe nécessairement par la reconstruction d'un État représentatif des diversités ethniques et confessionnelles qui composent la société irakienne. Il est enfin temps de garantir les droits et la sécurité des minorités, et de favoriser leur intégration dans les États par des statuts d'autonomie politique adaptés et de dépasser les frontières issues du colonialisme.

Emmanuel Macron et les « illettrés » de GAD

A la fin des Questions au Gouvernement du 17 septembre j'ai interpellé le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique Emmanuel Macron, pour les paroles blessantes qu'il a exprimées envers les salariées de GAD et toute une profession. Je l'ai invité à rencontrer les salariés qui sont des gens de grande qualité qui font un travail éprouvant et font vivre le territoire. Après s'être excusé une nouvelle fois auprès de moi pour ses propos totalement déconnectés de la réalité, Emmanuel Macron a accepté cette invitation et m'a affirmé qu'il viendrait dans les prochaines semaines sur le site. Cela lui permettra de rencontrer les salariés et de discuter avec eux pour se rendre compte réellement de la situation, des compétences et du professionnalisme qui sont ceux des ouvriers de GAD. J'espère qu'il ne fera pas faux bond.

Question orale au Gouvernement sur le traité économique et commercial UE-Canada

Le mercredi 8 octobre, j'ai posé une question au Gouvernement sur les craintes que suscite l'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada dont les négociations viennent de s'achever le 26 septembre dernier au sommet d'Ottawa.

Cliquez ci-dessous pour voir la vidéo de cette question :





L'actualité en circonscription

Abattoir de GAD : ne pas relâcher l'attention

L'actualité de l'abattoir GAD à Josselin a été difficile ces derniers mois. Après les difficultés de la filière qui ont mené le groupe CECAB à fermer l'abattoir de Lampaul Guimilau c'est le site de Josselin qui se voyait menacé. Après un plan de relance entamé avant l'été le groupe a finalement demandé la liquidation judiciaire en Août. Cette liquidation a été validée le 11 septembre par le tribunal de commerce de Rennes. Déjà un repreneur laissait entendre son souhait de reprise. En effet, le groupe Intermarché à travers sa filiale Jean Rozé, a déposé le 25 septembre dernier une offre de reprise. Même si cette offre permet de sauver le site il n'en reste pas moins qu'entre 200 et 300 emplois seront supprimés selon les déclarations du groupe Intermarché. Il est donc primordial que d'ici l'audience du 13 octobre tout soit fait pour que le maximum d'emplois soient sauvés. Cette situation doit aussi nous interroger sur le fonctionnement de l'industrie agroalimentaire en Bretagne. Il est à déplorer le peu de solidarité entre les différents groupes agroalimentaires. Alors que nous sommes en pleine concurrence avec l'Allemagne ou la Belgique il est plus que temps de peser solidairement sur les centrales d'achat. Il n'est pas sain de penser qu'un groupe agroalimentaire qui ferme ce sont des parts de marché pour ses concurrents régionaux ou nationaux. La force de l'agriculture bretonne a été sa solidarité dans les années 60. Retrouvons là au plus vite.

Le Champ Commun : Projet participatif à Augan

"Depuis 4 ans, La SCIC Le Champ Commun, et ses 120 associé(e)s sont au service de leur territoire. L'esprit du projet ? Maintenir des commerces et des services en milieu rural pour et avec la population. Une épicerie, un relais postal, un bar-café-concert et une microbrasserie ont permis la création de 6 emplois à temps plein. Aujourd'hui, nous avons besoin de vous pour poursuivre l'aventure et ouvrir une Auberge (hébergement et salle d'activités) !

Une Auberge parce que nous avons envie :

- De créer 4 emplois de plus,
- De recevoir les curieux de notre aventure et de notre territoire,
- D'accueillir les collectifs pour des séminaires, des formations, des réunions...,
- D'améliorer l'accueil des artistes

Si vous vous reconnaissez dans ce Champ Commun, vous pouvez nous soutenir en contribuant au financement participatif sur le lien suivant :

[Le Champ Commun](#)

Ce mode de collecte, qui se terminera le 14 novembre, permet de soutenir le projet en donnant à partir de 5€, avec ou sans contreparties.



Animations sur le territoire

> Du 11 au 25 octobre, La Gacilly

Rencontre avec l'écurier du Théâtre Équestre de Bretagne

Le Théâtre Équestre de Bretagne organise une rencontre les 11 et 25 octobre à 17h30.

Au programme :

- ▶ Entretien autour d'un café ou d'un thé avec Patrick Massé, écurier et metteur en scène
- ▶ Visite du musée d'éperonnerie et de la collection très diversifiée « Voyage en selle »
- ▶ Travail commenté d'un cheval de spectacle

Infos pratiques :

▶ Tarif : 10€ / personne

Téléphone fixe : 06 09 25 42 50

> Du 17 au 31 octobre, Ploërmel

Brocéliande fantastique

Fantastique, Brocéliande l'est, et c'est pour faire découvrir cet univers magique que Ploërmel Communauté convie les festivaliers. L'art sous toutes ses formes pour une thématique unique : le "Fantastic".

Le concert "Bilbo le Hobbit" ouvrira le festival avec l'orchestre Ars Juvenis de Rennes accompagné par l'école de musique de Ploërmel.

Le salon du livre fantastique ravira encore et toujours les amateurs de bande dessinée, livre jeunesse et autre littérature fantastique.

Un Fest Noz pour clore le festival. A cette occasion, la collectivité vous invite à son Fest Noz Ar Miz Du "fête des mois noirs" avec le bagad en levé de rideau, les groupes Barzaz, Koskerien et le crew vintage Alambig Elektrik.

Site web: <http://www.broceliande-fantastic.com/>

> Le 18 et 19 octobre, Limerzel

Fête de la Chataigne

44ème Fête des châtaignes - Elle s'organise autour du ramassage des fruits, la dégustation de châtaignes grillées mais aussi de savoir-faire traditionnels : cuisson du pain au four à pain, pressoir à pommes, travail de l'osier...

> 25 et 26 octobre ; Josselin

La josselinaise des femmes

Course et randonnée féminine de 6km contre le cancer du sein : Rendez-vous à partir de 9h30 au quai fluvial pour un échauffement collectif.

Le départ de la course et de la marche aura lieu à 10h00. Départ au pied du canal, passage dans la cour du château et dans le plus vieux quartier de la ville au coeur de la cité médiévale. Une course unique pour une cause honorifique. Inscription possible via le site internet: www.joyeuxjoggersjosselinais.com Cette manifestation est organisée par l'association les Joyeux Joggers Josselinais pour la lutte contre le cancer du sein.

Téléphone fixe : 02 97 73 92 51

Site web:

<http://www.joyeuxjoggersjosselinais.com>

Mél : lesjjj@gmail.com



Du côté du web

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/liens**

[L'UDB demande à la communauté internationale d'intervenir au Rojava en Syrie](#)

Le canton de Kobanê (Ain al Arab) est l'un des trois cantons autonomes kurdes du Rojava (Kurdistan de Syrie) et est en proie à de violentes attaques de l'Etat islamique (EI). Les assauts de l'EI ont entraîné l'évacuation de 21 villages, provoquant l'exode de milliers de personnes, la mort de civils pas encore dénombrés, et menaçant dangereusement la ville qui est quasiment encerclée.

[La région veut booster l'apprentissage en Bretagne](#)

La Région, compétente en matière d'apprentissage, réaffirme son engagement fort en faveur de l'alternance en Bretagne. Deux priorités guident son action : garantir

une offre de formation de qualité et épandre aux attentes des jeunes et des entreprises. En cette période de rentrée, Georgette Bréard, Vice-présidente à la formation et à l'apprentissage, a souhaité venir à la rencontre d'apprentis et de formateurs de CFA bretons.

[Signature du décret de création du parc naturel du golfe du Morbihan](#)

Mardi 30 septembre, Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et M. Pierrick Massiot, président du conseil régional de Bretagne, ont signé le décret créant le Parc naturel régional du golfe du Morbihan.